



LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA, EN SÉANCE PUBLIQUE, LE :

JEUDI 23 JANVIER à 20 heures

Salle du Conseil  
17650 SAINT-DENIS-D'OLERON

Le Maire,  
Joseph HUOT



---

**ORDRE DU JOUR**

1. **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024**
2. **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AGISSANT EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
  - 2.1. Camping : Virement de crédit n°1
3. **FINANCES**
  - 3.1. Budget Commune - Autorisation spéciale conférée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025
  - 3.2. Budget Port - Autorisation spéciale conférée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025
  - 3.3. Budget Phare - Autorisation spéciale conférée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025
  - 3.4. Budget Camping - Autorisation spéciale conférée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025
  - 3.5. Commune – Maison de Santé – Plan de financement – Annulation et remplacement de la délibération n°2024.152 du 12 décembre 2024
  - 3.6. Logements communaux saisonniers – demande de subvention Cdc
  - 3.7. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour venir en aide aux sinistrés de Mayotte
  - 3.8. Phare : Création d'un nouveau tarif
4. **PERSONNEL**
  - 4.1. Commune : Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur
5. **AFFAIRES GENERALES**
  - 5.1. Recrutement Médecin généraliste –Externalisation - Prestation de service
6. **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**
  - 6.1. Dates des conseils municipaux

